



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 30303

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les engagements pris par le Gouvernement français en 1996, relatifs à l'indemnisation des porteurs d'emprunts russes. De vives inquiétudes naissent chez les petits porteurs qui, depuis trois ans, voient les premiers versements reportés. Le projet de loi de règlement devait être déposé à l'Assemblée nationale avant l'été ; il semble qu'il sera de nouveau repoussé. Il lui demande quelles sont les raisons de ces reports, considérant que la Russie a déjà effectué cinq des huit versements prévus dans l'accord international. Il lui rappelle, en outre, que les parlementaires ont voté le projet de loi organisant le recensement sous la garantie que l'indemnisation n'éteignait pas la créance.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais. Une fois que la loi aura été votée et promulguée et que l'indemnisation des porteurs aura été effective, la France considérera le contentieux comme clos, suite aux accords franco-russes des 26 novembre 1996 et 27 mai 1997, qui ont été approuvés par le Parlement. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Il ne sera pas possible de procéder à une avance sur ce compte. Ces sommes, toutefois, porteront intérêt.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30303

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3043

Réponse publiée le : 23 août 1999, page 5041